



Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE-DE-DORCHESTER CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester a adopté, lors de sa séance tenue le 4 décembre 2023, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
8 janvier 2024	19h30	8 juillet 2024	19h30
5 février 2024	19h30	5 août 2024	19h30
4 mars 2024	19h30	9 septembre 2024	19h30
8 avril 2024	19h30	7 octobre 2024	19h30
6 mai 2024	19h30	4 novembre 2024	19h30
3 juin 2024	19h30	2 décembre 2024	19h30

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Nazaire-de-Dorchester, ce 5 décembre 2023.

Joanie Bolduc Pelchat
Directrice générale/greffière-trésorière